

Artpice T3 2011 : Croissance du C.A, l'Art, valeur refuge dans les crises majeures, le Régulateur du marché de l'art est en place.

Chiffre d'affaires en K€	3T11	3T10	Variation en %
Internet	1210	1 191	2
Indices et autres prestations	83	65	28
Edition	2	2	0
Total 3ème Trimestre	1 295	1 258	+3

Rappel des communiqués publiés pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2011:

Chiffre d'affaires en K€	2T11	2T10	Variation en %
Internet	921	918	1
Indices et autres prestations	81	77	5
Edition	0	3	0
Total 2ème Trimestre	1 002	998	+1
Chiffre d'affaires en K€	1T11	1T10	Variation en %
Internet	1 410	1 342	5
Indices et autres prestations	107	105	2
Edition	2	1	100
Total 1er Trimestre	1 519	1 448	+5

Le chiffre d'affaires du T3 2011 progresse sur le T3 2010 ainsi que le S1 2011 par rapport au S1 2010, alors que la Place de Marché Normalisée ® d'Artpice est passée depuis 2010/2011 entièrement gratuite. Pour autant, cette très forte croissance du flux d'œuvres d'art et de nouveaux membres n'est pas génératrice de charges nouvelles et n'impactera pas le résultat annuel de 2011.

Selon thierry Ehrmann, Fondateur et Président d'Artpice, cette stratégie de gratuité intégrale mise en place en 2010/2011 pour sa Place de Marché Normalisée était nécessaire à Artpice pour être un acteur mondial incontournable de la libéralisation des ventes aux enchères d'art, par voie électronique grâce à la Directive Européenne sur les Services et la Loi du 20 juillet 2011.

L'Art, véritable valeur refuge dans les crises majeures.

La presse économique et patrimoniale indique régulièrement que les œuvres d'Art de qualité sont une vraie valeur refuge dans les crises majeures. Artpice, Christie's et Sotheby's et de grandes maisons de ventes internationales confirment le statut de l'œuvre d'art comme valeur refuge (c.f. l'Agefi avec un interview d'Artpice). Artpice, malgré une situation économique et financière mondiale très sombre, réitere l'évolution positive du Marché de l'Art en 2011 tant sur le volume, que les prix atteints, quelques soient les pays, avec des records systématiques de nombreux artistes du top 500 d'Artpice.

Face à l'incertitude croissante d'une récession en Europe et aux USA, Artpice indique que, grâce à l'Artpice Global Index et l'AMCI, (indice de confiance du Marché de l'Art en temps réel), l'Art Market Confidence Index qui fait désormais référence dans le Marché de l'Art, la presse économique et financière, Artpice constate et confirme une hausse régulière de son indice de confiance sur l'ensemble des pays qui représente 90 % du Marché de l'Art depuis fin 2009 malgré la rechute violente de ces derniers mois avec un décrochage haussier très net de l'AMCI avec le S&P 500 INDEX et l'Euro Stoxx 50 qui ont une forte tendance baissière. Il en est de même avec l'Artpice Global Index avec l'indice des prix en progression selon la méthode des ventes répétées. Pour preuve très récente, Sotheby's New York a réalisé le 9 novembre 2011 sa deuxième plus belle vente d'art contemporain avec un produit net de 316 millions de dollars frôlant de peu, le record absolu de 2008.

Cette confiance se retrouve sur tous les continents. Au même titre que l'or, les œuvres d'Art depuis des siècles, ont toujours été, historiquement, une valeur refuge face aux crises de grande ampleur et notamment aux violentes dépréciations d'actifs financiers que l'économie mondiale va continuer d'affronter en 2012/2013.

Face à la crise financière et économique mondiale qui sévit plus que jamais, Artprice constate à nouveau, comme en 2008, une progression extrêmement importante du nombre d'œuvres mises en vente sur sa Place de Marché Normalisée, avec une accélération des achats-ventes. L'analyse fait ressortir que la durée moyenne de mise en vente d'une œuvre est de plus en plus courte. Certaines œuvres d'art n'excèdent pas quelques heures de mise en ligne, traduisant ainsi un rapprochement immédiat de l'offre et de la demande.

On peut en toute logique considérer que la crise économique et financière est une opportunité de forte croissance pour la Place de Marché Normalisée d'Artprice. En effet, l'histoire du marché de l'art comme tous les marchés, tend naturellement à privilégier le circuit le plus rapide, le moins coûteux en terme de frais, le plus liquide et celui qui permet de trouver un prix de marché en temps réel avec une masse critique d'intervenants et, bien sûr, une information transparente sur l'intégralité des prix et indices.

La Place de Marché Normalisée d'Artprice répond exactement à ces cinq points. Artprice avec son modèle de gratuité intégrale pour sa Place de Marché Normalisée absorbe ainsi plus rapidement que prévu le marché mondial des ventes de gré à gré.

Artprice est désormais confortée par près de 7 ans de croissance exponentielle de l'offre, l'évolution par année est disponible dans le document de référence d'Artprice 2010 déposé et en ligne à l'A.M.F sous le numéro D.11-0784 depuis le 25 août 2011. En 2010, Artprice confirme avoir constaté un volume d'environ 6,3 milliards d'euros d'œuvres d'art avec un taux de ventes estimé à approximativement, de l'ordre d'un tiers sur lequel Artprice n'était pas commissionnée.

Conformément à la Loi du 20 juillet 2011 la nouvelle Autorité de régulation du marché de l'art le Conseil des Ventes Volontaires (C.V.V.) a été constituée mi-octobre 2011.

La nouvelle Présidente est Madame Catherine Chadelat, Conseiller d'Etat et membre du CVV depuis 2005. Madame Catherine Chadelat a suivi les différentes étapes de la réforme du marché de l'art de 2000, alors qu'elle était Conseiller aux affaires civiles auprès du Garde des Sceaux.

Elle a participé à l'élaboration du Rapport Béthenod (Plan de renouveau du marché de l'art auquel Artprice a participé) dont elle était le rapporteur, et a été l'un des trois auteurs du Rapport Drouot - Drouot à l'heure des choix -, commandé par le Garde des Sceaux en 2010 suite aux débâcles judiciaires de Drouot.

la Loi du 20 juillet 2011 est portée dans le Code de commerce avec sa mise en application le 1^{er} décembre 2011.

(LIVRE III TITRE II : Des ventes aux enchères publiques. Article L320-1 Modifié par LOI n°2011-850 du 20 juillet 2011 - art. 1 Article L320-2 Modifié par LOI n°2011-850 du 20 juillet 2011 - art. 2 Chapitre Ier : Des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques. Chapitre II : Des autres ventes aux enchères).

Désormais, après l'adoption de loi n° 2011-850 du 20 juillet 2011 de libéralisation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, et dans l'attente de son arrêté relatif à l'article 5 (désormais L321-3 du Code de Commerce) conjoint du Ministre de la Justice et du Ministre chargé de la Culture, Artprice va pouvoir légalement et sereinement devenir opérateur de courtage aux enchères réalisées à distance par voie électronique avec ses 1,3 million de membres dans plus de 90 pays. Il est bon de préciser qu'un arrêté ne fait l'objet d'aucun débat législatif et comme son nom l'indique, permet

juste de définir des modalités. Il n'existe donc aucun risque qu'un tiers puisse ralentir de quelque manière que ce soit, un arrêté qui, par nature, est unilatéral.

L'histoire de la dématérialisation du Marché de l'Art est en train de s'écrire avec la plume du législateur et de la Directive Européenne selon les propos des historiens, sociologues et des professionnels du Marché de l'Art. L'impact des données normalisées d'Artprice dans l'histoire du marché de l'art est désormais enseigné en université.

Il est nécessaire de préciser que seule Artprice, détient et protège, au titre de la propriété intellectuelle, l'ensemble du process unique au monde pour rejoindre la Place de Marché Normalisée ® et s'affranchir véritablement de l'ancien système des salles des ventes physiques que l'on peut aisément comparer avec les corbeilles des bourses et l'arrivée des ECN (Electronic Communication Network) qui ont laminé les corbeilles de l'ensemble des places boursières mondiales.

Artprice est donc prêt, dès la promulgation de l'arrêté relatif à l'article 5 à répondre à la demande de plus de 3 600 Maisons de ventes clientes et partenaires et près de 7400 experts qui ont déjà manifesté, de manière concrète, le besoin impératif de rejoindre la Place de Marché Normalisée d'Artprice pour maintenir leurs rangs dans le Marché de l'Art mondial et passer le cap vital de la dématérialisation des ventes aux enchères d'art.

Internet, et plus généralement, la révolution du numérique, ont littéralement broyé de manière mondiale la mono-économie des salles des ventes physiques qui n'est désormais qu'un simple canal de vente pour la Maison de Vente aux enchères et qui constitue, de surcroît, au cœur des métropoles, soit une charge locative désormais superflue, soit un élément d'actif immobilier non optimisé pour les Maîtres d'enchères.

Pour la France (environ 9% de Place de Marché Normalisée) Artprice se réjouit de pouvoir, à nouveau, retrouver comme Président du Symev, Jean-Pierre Osenat Commissaire Priseur qui vient d'être élu Président du Syndicat des Maisons de Ventes en remplacement d'Hervé Chayette avec qui Artprice était en conflit notoire au regard de sa personnalité et non avec le SYMEV qu'il représentait, d'ailleurs, Artprice compte plus de 90% des Membres du Symev comme fidèles clients et partenaires.

Le défi de remonter la France à son rang est monumental. Pour information complémentaire, New York dans la seule journée du 9 novembre 2011, réalise en Art contemporain 18 fois le chiffre d'affaires annuel de la France, ce qui en dit long sur l'état du Marché de l'art contemporain en France. Cette échelle de grandeur face à Paris, se retrouve de manière similaire, pour Shanghai et Londres. Le long combat et la victoire législative d'Artprice contre le monopole des ventes aux enchères de 1525 jusqu'à la Loi du 20/07/2011, peut contribuer au retour de la France dans son véritable rang.

De véritables révolutions dans le marché de l'Art sont en marche, avec notamment, la Maison de ventes chinoise Poly International Auction, qui est un des principaux partenaires d'Artprice en Chine va s'introduire prochainement en bourse et dont sa capitalisation, serait selon des sources fiables, à minima égale à celle de Sotheby's. Leur vision du marché de l'art comme de nombreuse Maisons de ventes asiatiques est rigoureusement identique à celle d'Artprice, à savoir, une dématérialisation et une normalisation du marché de l'art pour accélérer le flux des transactions.

Ces salles de ventes physiques qui, de surcroît, entraînent des frais démesurés vendeurs/acheteurs (qui se situent selon le Conseil des Ventes Volontaires entre 36 à 37,5 %) sont totalement dépassées vis à vis de leurs clients qui sont désormais mondiaux et réfractaires aux fuseaux horaires et déplacements. Il y a plus de 30 ans, qu'une œuvre d'art ne s'achète qu'à la condition unique de posséder l'ensemble des certificats, attestations, documentations et catalogues raisonnés prouvant sa parfaite traçabilité et donc son authenticité incontestable. De même, la dématérialisation a démarré dans les années 80 quand le téléphone est devenu le principal canal de négociation aux dépens des salles des ventes physiques.

L'Internet en 2011, n'est donc que la simple prolongation de l'ordre par téléphone des années 80 avec en plus, la reproduction parfaite de l'œuvre pour l'acheteur, le succès incontestable d'Artprice en est la preuve, il restait donc une ultime étape, la plus dure : la normalisation du marché de l'art qu'a réalisée Artprice en 13 ans en imposant son standard unique et gratuit par sa Place de Marché Normalisée ®.

Les banques de données d'Artprice ont depuis 1987 fait autorité sur ces sujets et à ce titre ont fait d'Artprice, dans un premier temps (1987/2004) le leader mondial de l'information normalisée sur le Marché de l'art avant d'aborder la dématérialisation qui passait forcément par la normalisation que constituent les 18 banques de données d'Artprice avec des acquisitions dans le monde entier de Sociétés d'éditions ou de fonds éditoriaux d'art.

L'ensemble des process industriels d'Artprice formant ses banques de données est déposé et protégé notamment par l'A.P.P. (Agence de Protection des Programmes). Ces process industriels normalisent le Marché de l'Art (ID artiste, ID oeuvre, ID catalogue raisonné, ID bibliographie, ID estimationéconométrie...) avec plus de 180 millions de données et indices propriétaires.

Ce savoir-faire unique au monde est parfaitement expliqué dans la vidéo en 5 langues qui décrit Artprice : <http://web.artprice.com/video/>

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le trafic d'œuvres d'art -loi du 15 mai 2001 N.R.E.

Afin d'accroître le niveau de sécurité et de confiance dans l'économie numérique mais aussi dans l'économie physique face à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le trafic d'œuvres d'art , Artprice s'est rapprochée en 2011 d' Interpol Monde où sur l'ensemble des pages clés des banques de données d'Artprice et principalement sur la Place de Marché Normalisée, figure de manière permanente le logo Interpol et le lien hypertexte vers INTERPOL's Stolen Works of Art database permettant à la clientèle d'Artprice de vérifier si l'œuvre présentée fait l'objet d'une poursuite judiciaire.

A contrario de services de ventes aux enchères grand public et notoirement connus, Artprice impose à sa clientèle une présence judiciaire permanente donnant ainsi la confiance nécessaire au bon développement de sa Place de Marché Normalisée. De même, son alliance depuis 5 ans avec près de 70 polices judiciaires de différentes nationalités, a permis à Artprice d'établir un niveau de confiance rarement égalé sur l'Internet, renforcé par la collaboration constante avec les Artistes, les Ayants-droit et les Experts et les Maisons de Ventes et Galeries accréditées .

Une des forces d'Artprice dans les enchères est la notion de compte séquestre et mainlevée dans lequel Artprice a conceptualisé tous les scénarios juridiques possibles pour que l'enchère réalisée soit incontestable dans un niveau de confiance rarement égalé sur Internet. Ce séquestre est le même principe qu'utilisent les notaires ou les avocats lors de transactions. Dans ce cadre, le vendeur détient un gage fort avec la somme consignée par un tiers de confiance. Puis, après toute une série de procédures extrêmement codifiées, le vendeur valide son enchérisseur, puis l'acheteur valide définitivement la vente, et donne en suite mainlevée pour que le vendeur puisse percevoir le produit de son enchère et qu'Artprice, de son côté, perçoive sa commission entre 4,5 % et 9 %, selon les produits et services proposés pour cette enchère. La grande force d'Artprice est de partir avec des bases de données où chacun de ses 1,3 million de membres sont scorés en indice de confiance dans le respect des directives européennes et françaises sur les données personnelles.

Artprice, par ses travaux et mises en application, estime donner un niveau de sécurité sur les enchères et l'ensemble de ses services, compte tenu de ses développements informatiques et process juridique, supérieur à l'ancienne économie. Artprice a toujours eu, depuis plus de 10 ans, un des taux les plus bas de réputation sur les cartes de crédit (GIE carte bancaire).

Parcours boursier de l'action Artprice en 2011 et demande d'admission au compartiment B.

Pour simple information, l'action Artprice malgré la crise sur les marchés, sur-performe au 9 novembre 2011 avec + 252 % depuis le premier janvier 2011 avec environ, un volume traité de 765 millions d'euros, soit une moyenne jour d'environ 3,6 millions d'euros et connaît à ce jour la meilleure performance du marché réglementé, l'Eurolist by Euronext (A, B, C).

Artprice répondant à l'intégralité des critères d'admission au Compartiment B pour l'exercice 2011 va effectuer auprès des Autorités de Marchés sa demande d'inscription sur le segment B d'Eurolist avec la présentation de sa candidature auprès du Conseil Scientifique des Indices de NYSE Euronext pour intégrer les différents indices liés au Compartiment B.

Artprice invite ses actionnaires et le marché pour comprendre précisément cette révolution législative et historique de 5 siècles et l'impact sur Artprice à lire en 72 questions- réponses courtes et pédagogiques la synthèse des interviews juin/octobre 2011. Liens Internet ci joint : http://serveur.serveur.com/Press_Release/2011-interview-thierry-ehrmann.html

Perspectives 2012 pour Artprice.

Politiques marketing d'Artprice pour les Smartphones et Tablettes numériques.

Selon thierry Ehrmann, fondateur et P.D.G. d'Artprice, l'activité Internet progresse notamment par l'Ipad, l'Iphone d'Apple®, Windows® phone 7, Blackberry® et principalement avec l'O.S. Android® de Google qui amènent un incroyable relais de croissance pour l'activité d'Artprice dont l'immense majorité de ses clients dans le monde sont des CSP+ nomades de par leurs métiers. L'Internet mobile est la réponse exacte à leurs besoins.

Les clients d'Artprice peuvent avoir les dépêches de son agence de presse ArtMarketInsight spécifiquement formatés pour les Smartphones et Tablettes numériques. De même, un tarif préférentiel est appliqué, comme le font les opérateurs télécom, pour inciter la clientèle d'Artprice (Experts, Commissaires-Priseurs en inventaire, Auctioneers, Galeristes, Amateurs et Collectionneurs d'art sur le lieu de vente, Marchands d'art, Courtiers, Artdealers, Assureurs en expertise et/ou sinistre, Douanes et Services Judiciaires internationaux,...) à découvrir, par abonnement payant, que la puissance de ses banques de données ont un impact économique extrêmement pertinent lorsque le client possède l'information Artprice dans le feu de l'action, à savoir, salle des ventes, achat-vente en Galerie, expert en mission d'inventaire chez le client

Selon thierry Ehrmann, très peu d'applicatifs de banques de données dans le monde ont réellement besoin d'informations payantes en temps réel sur de l'Internet mobile.

Pour l'exercice 2012, les Smartphones et Tablettes numériques vont représenter potentiellement plus de 70 % des connexions des clients nomades d'Artprice. A terme, les Smartphones et Tablettes numériques Internet vont ainsi permettre à Artprice de doubler le CA Internet à une vitesse bien supérieure à l'Internet fixe. Pour information, 1,8 milliard de personnes auront accès à l'Internet mobile en fin 2012 (source les Echos).

Artprice confirme aussi la croissance à 3 chiffres en 2011 de My Art Collection® by Artprice (service gratuit faisant l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle), le portefeuille d'oeuvres d'art associé à l'ensemble des services d'Artprice accessible aussi avec les Smartphones et Tablettes numériques.

Artprice Insider : le réseau social nominatif des professionnels de l'art dans le monde.

De nouvelles applications dédiées à l'Internet mobile sont développées avec bien sûr principalement les enchères en ligne ainsi que la mise en place d'un réseau social nominatif et professionnel pour ses

membres : Artpice Insider. La théorie des réseaux sociaux est un champ extrêmement actif dans le milieu universitaire et c'est à ce titre qu'Artpice s'est entre autres, entouré depuis fin 2010, d'universitaires et sociologues reconnus par leurs travaux, spécialisés en réseaux sociaux professionnels pour produire son propre réseau social professionnel avec une identification nominative des membres écartant ainsi toute forme de débordement.

Du fait de la crise économique et financière mondiale qui a changé, en une décennie, la géopolitique du Marché de l'art mondial, la quasi totalité des maisons de ventes partenaires ou clientes dans le monde, et principalement asiatique, se rapproche d'Artpice qui travaille avec elles en étroite collaboration depuis 1987, pour réaliser, avec l'adoption de la Directive Services relative aux enchères, notamment par voie électronique, leurs enchères en ligne en marques blanches et/ou franches grâce à la Place de Marché Normalisée d'Artpice et ses 1,3 million de membres dans plus de 90 pays.

Les Maisons de Ventes, avec la Place de Marché Normalisée d'Artpice, vont pouvoir construire ou modifier au fil des jours leurs ventes aux enchères par l'intranet sécurisé d'Artpice, en collant littéralement au marché avec la certitude de pousser leurs ventes sur le fichier clients ultra qualifié d'Artpice.

On passe donc d'une fourchette d'un semestre à quelques jours pour faire aboutir la vente aux enchères dans de bonnes conditions, tant pour l'acheteur que pour le vendeur et, de plus, avec la certitude de déboucler la vente et la trésorerie en très peu de temps.

Il est vrai qu'en une décennie, le nombre de connectés à Internet est passé de 90 millions à 2,5 milliards d'internautes devenus consommateurs de biens et de services, mais il faut surtout prendre en compte l'arrivée plus récente des "Silver surfeurs" que sont les plus de 50 ans à haut pouvoir d'achat et principaux utilisateurs d'Artpice, qui font désormais d'Internet leur terrain de prédilection pour la recherche d'œuvres d'Art dans le monde. Le taux d'accès à Internet des 50/65 ans est désormais de 63% (juin 2011). Sur ce segment d'âge avec le critère CSP+, les principales études projettent pour 2012/2013 un taux d'accès à Internet de 85%.

Au delà de sa Place de Marché Normalisée, Artpice possède le fichier clients qualifié fine Art le plus important au monde. Ce fichier clients (conservation des logs de comportements clients en accord avec les différentes directives) est, dans le marché de l'Art, la base de la réussite d'une vente aux enchères cataloguée depuis la naissance des enchères d'Art en Europe au début du XIX siècle.

L'avenir d'Artpice en 2012 et du Marché de l'Art passe nécessairement par l'Asie.

Artpice a été la première agence de presse dans le monde à annoncer et certifier chiffres à l'appui, en 2011 que la Chine était devenue dans le marché de l'Art la première puissance mondiale sans contestation possible devant les USA.

C'est donc avec une logique implacable qu'Artpice prépare patiemment l'ouverture d'une filiale et des salles machines à Hong Kong qui est le laboratoire d'essai de la République Populaire de Chine et la porte d'entrée de toute l'Asie. Hong Kong est déjà dans les cinq premières places du marché de l'art mondial. De même, des accords avec des acteurs majeurs tels que les opérateurs de ventes aux enchères et les grandes foires d'art asiatiques vont permettre à Artpice d'étendre la diffusion démarrée en 2011 de ses rapports spécifiques du marché de l'Art en Asie, pays par pays. Pour simple exemple, Singapour devrait de dépasser la France en Art contemporain dans peu de temps. C'est dans ce contexte qu'Artpice et Art Stage Singapore, la plus grande foire d'art contemporain en Asie (avec Art HK) renforcent fortement cette année 2012, leur partenariat éditorial et leur stratégie marketing. Artpice sera aussi partenaire stratégique d'Art HK (Hong Kong). Concernant l'Europe, Artpice accentue sa pression à l'Est, sur l'Allemagne notamment, avec une présence à Berlin pour

définitivement faire de la zone Alémanique son deuxième marché, compte tenu de son marché de l'art très actif, l'absence de véritable concurrent et la fusion de Deutsche Börse et Nyse Euronext.

Politique de diffusion des métadonnées primaires d'Artprice et notamment par Google .

Disposant de ressources serveurs et de bandes passantes en surcapacité, Artprice, depuis plusieurs années, diffuse ses métadonnées primaires gratuites (hors les cotes, indices, bio, signatures, enchères dans les milieux universitaires, les écoles d'art dans le monde, les associations d'artistes, les sociétés de droits d'auteur, les historiens d'art, les chercheurs etc... Artprice à la volonté de créer une - saine - dépendance à toute personne dans le monde qui a une quelconque relation avec le marché ou l'histoire de l'art. L'accord de 2003 avec Google permet principalement à Artprice d'être systématiquement en réponse à toute demande qualifiée relative à l'histoire et au marché de l'art grâce, entre autres, à cette politique de diffusion gratuite des métadonnées primaires d'Artprice. Le passage à l'algorithme Panda de Google a poussé Artprice vers de nouveaux records de consultation grâce à la pertinence des réponses des bases de métadonnées indexées d'Artprice avec le web sémantique (normes ISO 15836:2009 Dublin Core) mises à disposition contractuellement avec Google.

Le nombre de requête à 2 mots clés a progressé de 270% en moins de deux ans, démontrant la grande maturité des acteurs du marché de l'art pour leurs recherches sur l'Internet et principalement Google. C'est évidemment une ouverture extraordinaire pour Artprice qui a indexé ses métadonnées avec les normes Dublin Core (web sémantique), les dizaines de millions de titres d'œuvres qui sont sur Google et où, le professionnel ou l'amateur d'art dans sa recherche tombe très précisément sur le titre exact de l'œuvre et ses différentes métadonnées gratuites et payantes produites par Artprice.

Pour information, Artprice, pour 2011 a fourni, gratuitement plusieurs centaines de millions de requêtes qui aboutissent sur ses métadonnées primaires. Dans la mesure où Artprice a un résultat positif, cette saine dépendance a pénétré pratiquement tous les organismes institutionnels ou privés qui s'intéressent à l'art dans le monde. Artprice est patient dans la croissance de l'Internet, mais a toujours eu comme règle la loi de Robert Metcalfe qui édicte que "l'utilité d'un réseau est proportionnelle au carré du nombre de ses utilisateurs. Inévitablement ces utilisateurs de métadonnées primaires gratuites seront prochainement acheteurs de données à valeurs ajoutées ou clients de la Place de Marché Normalisée.

Enfin, Artprice invite ses nouveaux et futurs actionnaires qui désirent connaître l'historique de la Société à prendre pleinement connaissance de son information réglementée et très détaillée dans son Document de référence Artprice 2010 déposé et en ligne, à l'A.M.F sous le numéro D.11-0784 depuis le 25 août 2011. Artprice, avec plus de 11 ans de communication réglementée à l'Eurolist, se fait un point d'honneur à produire toute l'information nécessaire aux professionnels des Marchés financiers, mais aussi aux néophytes du Marché de l'Art. Toutes les questions des 18 000 actionnaires d'Artprice trouvent systématiquement leurs réponses dans l'information réglementée d'Artprice qu'elle diffuse en ligne sur Internet sur son propre site et sur celui de son diffuseur, homologué par l'AMF, ActusNews.com .

Source: <http://www.artprice.com> (c)1987-2011 thierry Ehrmann

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 27 millions d'indices et résultats de ventes couvrant 450 000 Artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'œuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 3 600 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 6300 titres de presse dans le monde. Artprice diffuse auprès de ses 1 300 000 membres (member log in), ses annonces, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art (source Artprice).

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris : Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF

Sommaire des communiqués d'Artprice :
http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artprice <http://web.artprice.com/video/>
Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'art avec Artprice sur Twitter :
<http://twitter.com/artpricedotcom/>

Contact: Josette Mey - tel: +33(0)478-220-000, e-mail: ir@artprice.com